LIBOURNE

Direction des sports

ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS

DOCUMENT A REMETTRE OBLIGATOIREMENT LORS DE L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT :
1 – Autorisation parentale
2 – règles à respecter

1 - AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur _____ autorise mon fils, ma fille _____

Transport

- à prendre le bus affrété pour le ramassage gratuit de l'école municipale des sports :

- à l'aller à l'arrêt : _____
- au retour à l'arrêt : _____

et à laisser mon enfant seul à l'arrêt oui - non.

Si un changement devait survenir j'en informerai la Direction des sports et/ou l'équipe d'animation.

Si ce document n'est pas rempli avant le 9 septembre 2026, votre enfant devra être récupéré au gymnase Jean Mamère entre 11h30 et 12h.

Autorisation de départ de l'école municipale des sports à 11 h 30

- à rentrer :

- seul (e) à la maison après l'école municipale des sports,
- accompagné(e) par M/Mme _____. Lien de parenté avec l'enfant : _____.

Libourne, le

Signature des parents

ou du responsable légal de l'enfant,

…/…

2 – <u>REGLES A RESPECTER</u>

Dans la perspective de vivre une initiation à la pratique sportive dans les meilleures conditions, je m'engage à suivre les recommandations suivantes :

1. J'amène ma tenue de sport, survêtement, baskets et blouson si nécessaire.

2. Je viens pour découvrir certaines activités et j'aime goûter à tous les sports en général.

3. Un accueil est ouvert pour moi de 8 h 00 à 9h15 et de 11 h 30 à 12 h.

4. Je viens avec ma bonne humeur, je suis fair-play et je respecte mes camarades.

5. Si j'ai le moindre souci j'en informe l'équipe d'adultes qui est là pour m'aider.

6. Je prends soin de mes vêtements ainsi que du matériel que j'utilise.

7. Si papa, maman ou mon responsable légal a du retard, il en informe le responsable sur le portable du service (06 59 61 81 97) afin qu'ils trouvent ensemble une solution.

8. Mes parents ou mon responsable légal m'autorisent à me déplacer en bus ou minibus afin de rejoindre d'autres installations sportives pour la pratique des activités.

9. Pour des raisons de sécurité, je suis amené jusque dans le hall du gymnase et je suis récupéré au même endroit. Je peux rentrer seul à la maison si l'autorisation correspondante a été signée.

10. Si une autre personne vient me chercher à la fin de l'école municipale des sports mes parents ou mon responsable légal doivent en informer l'équipe pédagogique.

11. Mes parents ou mon responsable légal autorisent la direction des sports à prendre des photos pendant mes activités afin d'alimenter le site Internet et les informations municipales.

Libourne, le

Signature de mes parents

ou de mon responsable légal

Ma signature